

CATEGORIEL 2020 – ISS DES CORPS TECHNIQUES

CORPS/EMPLOI CONCERNE

- Dessinateurs
- Expert technique des services techniques
- Techniciens supérieurs du développement durable

OBJECTIFS DE LA MESURE

- Alignement indemnitaire des dessinateurs et des experts techniques sur celui des agents de catégorie C administratif
- Revalorisation des techniciens dont les modalités indemnitaires en gestion n'ont pas évolué depuis plusieurs années
- Alignement indemnitaire des techniciens sur celui des secrétaires administratifs

DETAIL DE LA MESURE

Le coefficient de grade de l'ISS des dessinateurs et experts porté de 9 à 10 sera intégré dans RGP Primes pour être pris en compte dans le calcul des dotations. Cette évolution est indépendante de l'exercice annuel de modulation du CMI.

La moyenne des coefficients de modulation individuels des agents du groupe 4 (dessinateurs et techniciens supérieurs) sera portée de 1,00 à 1,01. Cette moyenne cible sera identique à celle des autres groupes d'harmonisation :

- groupe 3 (ITPE du 1^{er} niveau de grade) ;
- groupe 2 (ITPE 2^{ème} et 3^{ème} niveau de grade – ICTPE G1 et G2).

L'obligation en gestion d'échelonnement des CMI évoluerait pour donner une capacité supplémentaire d'évolution aux services lors de l'exercice de modulation. Un échelonnement de 0,025 peut être généralisé alors qu'il est retenu uniquement pour le groupe 2.

PROCESSUS D'ADOPTION

Voie réglementaire	Dispositions en gestion
<input checked="" type="checkbox"/> Texte interministériel (décret, arrêté)	<input checked="" type="checkbox"/> Note de gestion (DRH)
<input checked="" type="checkbox"/> Contreseing ministère de l'action et des comptes publics (MACP) ; ⇒ Avis Guichet unique (DGAFP – DB) <input type="checkbox"/> Contreseing autre ministère (ex : Min. agriculture, min. armées, ...) ;	<input checked="" type="checkbox"/> Visa CBCM ;
<input type="checkbox"/> Texte ministériel (décret, arrêté)	<input checked="" type="checkbox"/> Fiche technique, guide, FAQ
<input type="checkbox"/> Avis guichet unique (DGAFP – DB)	⇒ Publication portail RH
Parties prenantes (impact sur budget)	
<input type="checkbox"/> Autre(s) ministère(s)	<input checked="" type="checkbox"/> Etablissements publics